MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
DLP 29-8-88036498
Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 100 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A
(7) 895 48 48

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

23 Mai 1985 N° de série continue 97 Bulletin n° 12

LE TEMPS ORAGEUX A FAVORISE DE NOMBREUSES MALADIES :
MONILIA SUR CERISIER, OIDIUM DU PECHER, DU POMMIER,
DE LA VIGNE et du CASSIS.
TAVELURES DU PECHER ET DES ARBRES FRUITIERS A PEPINS
BOTRYTIS du FRAMBOISIER.

SOIGNEZ LA PROTECTION CONTRE CES MALADIES. VIGNE, MILDIOU : RECHERCHEZ LES 1ers FOYERS.

ARBRES FRUITIERS

CERISIER

Monilia sur fruits : attention danger.
Des attaques sont observées dans certains vergers.
Soignez la protection, en fonction de la date de récolte des variétés et des conditions climatiques.

Mouche de la cerise : le vol a commencé en région précoce.
- 2 types de lutte peuvent être envisagés :
  . La lutte préventive contre les mouches.
    Produit utilisable : deltaméthrine à 1,25 g ma/hl (DECIS), sans délai d'emploi avant récolte. Decis est intéressant dans les vergers où les variétés sont très mélangées.
    Attention : malgré son absence de délai DECIS DOIT ETRE EMPLOYE PLUS TOT que les larvicides.
    DECIS est inefficace sur les oeufs et sur les larves.

  . Lutte curative contre les larves.
    Produit : diméthoate à 30g ma/hl (nb spéc.) ou formothion à 50g ma/hl (Anthio fort) ou malathion à 100g ma/hl (nb spéc.) tous les trois interdits 7 jours avant récolte.

La lutte contre la mouche de la cerise ne concernera que les variétés dont la récolte est prévue après le 30 Mai.
- En situation précoce (CHAMBONAS, ST JUST) :
  . utilisateurs de DECIS, réalisez le 1er traitement dès réception. Cette intervention doit être faite avant le 29 Mai et renouvelée tous les 10 jours.
  . utilisateurs de larvicides (diméthoate ou malathion) 1er traitement à la fin de la semaine prochaine et renouvelé tous les 10 jours en respectant le délai d'emploi avant récolte.

- Autres régions : attendez un prochain bulletin.

PECHER

Oïdium : Soignez la protection des vergers sensibles
En verger peu sensible, surveillez l'apparition des 1ers symptômes sur fruits pour débuter la protection.

Tavelure : Le temps de ces derniers jours a favorisé la maladie.
La protection des vergers habituellement attaqués doit être aussi parfaite que possible

P229

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

Tordeuse Orientale : Traitement de la 1ère génération à la fin du mois de mai.

But de cette intervention suivant les vergers
. arbres en formation : protéger les pousses
. arbres en production : diminuer les populations du ravageur de façon à faciliter la suite de la lutte contre les générations suivantes.

Date : milieu de la semaine prochaine.

Produits homologués ou en autorisation provisoire de vente (g ma/hl).
(nombre de jours : délai d'emploi avant récolte).

azinphos éthyl et méthyl : 40 (nb spéc) (15 jours)
carbaryl : 120 (KUMITAL, SEVIN L 85) (7 jours)
deltaméthrine : 1,75 (DECIS, DECIS FLOW)
dichlorvos : 125 (nb spéc) (5 jours)
fénitrothion : 50 (nb spéc) (15 jours)
fenvalerate : 7,5 (SUMICIDIN 10) (21 jours)
méthidathion : 40 (ULTRACIDE 20 BOUILLIE) (15 jours)
méthomyl : 75 (LANNATE 20 L) (7 jours)
mévinphos : 50 (nb spéc) (7 jours)
oléoparathion : 20 + huile (nb spéc) (15 jours)
parathion éthyl et méthyl : 25 (nb spéc) (15 jours)
phosalone : 60 (AZOPHENE, ZOLONE) (15 jours)

ASSOCIATIONS
azinphos + déméton S méthyl sulfone (GUSATHION MS) (21 jours)
carbaryl + lindane (NAFTILO) (15 jours)
dicofol + azinphos éthyl (TAXENE) (15 jours)
dicofol + parathion méthyl (KELTHANE MIXTE) (15 jours)
parathion éthyl + lindane (SOPRAGAM, TYPHOLINE GAMMA 50) (15 jours)
phosalone + parathion méthyl (TAXYLONE) (15 jours)

Remarques :
Réservez l'usage du dichlorvos et du mevinphos en cas de traitement nécessaire à moins de 15 jours de la récolte.
. Phosalone possède la moins grande toxicité sur les insectes utiles.
. En présence de Cochenilles Rouges du Poirier ou de Cochenilles du mûrier, on choisira méthidathion (ULTRACIDE BOUILLIE) que l'on utilisera seul sans mélange.
Rappelons que pour les cochenilles,la base de la lutte reste le traitement d'hiver.

PRUNIER

Carpocapse des prunes : **le vol est encore faible.**
attendez un prochain bulletin.

POIRIER

Psylles : **nombreuses pontes, mais les éclosions commencent.**
L'intervention sur les larves de la 2ème génération ne devrait pas concerner les vergers ayant subi en son temps le traitement d'hiver.
Avant de décider : observer : le traitement est nécessaire si plus de 20 % des pousses sont occupées par des oeufs ou des larves.

Date : lers jours de juin, aussi bien pour ST JUST que pour LUSSAS.
Produits utilisables (évitez les pyrethrinoïdes de synthèse) :
. amitraze à 60 g ma/hl (TUDY, MAITAC 20) également efficace sur les acariens
. phosmet à 50 g ma/hl (IMIDAN), également efficace contre le carpocapse.

Remarque
Ce devrait être la seule intervention, en saison, dirigée contre le Psylle. Après : laissez faire les punaises Anthocorides en choisissant contre le carpocapse les produits les moins toxiques sur les insectes utiles.

POIRIER - POMMIER

Tavelure : **des taches dans de nombreux vergers !**
... et des sorties de taches encore attendues.
La protection doit être aussi parfaite que possible même en cas de beau temps.

Rectificatif : une erreur s'est glissée dans notre tableau des produits antitavelure du bulletin n° 8 : le TOPAZE C (est à base de penconazol associé à du captane et non du captafol comme indiqué) (doses identiques).

Acaricides spécifiques homologués ou en A.P.V. pour la vigne

Actif sur	Matière active SPECIALITE	Dose de m.a. (g/hl)	Toxicité sur faune auxiliaire: punaises	Chrysopes et Hémérobes	Coccinelles	Acariens prédateurs	Délai d'emploi avant récolte (jours)	DIVERS
Oeufs d'hiver Oeufs d'été Larves, Nymphes	têtrasul ANIMERT V 101	40	0	+		+	7	provoque la stérilité des femelles adultes. Utilisable à basse T°. Il est conseillé un traitement précoce à partir de 30 % d'éclosion d'oeufs d'hiver de P. ulmi.
Oeufs d'été Larves de Tétranyques	chlorofenizon TRICHLORFENSON	50					7	
	fenizon TRIFENSON	50					7	provoque la stérilité des femelles
	tetradifon (en mélange)		0				7	
	hexytiazox CESAR	5					30	
Larves mobiles Larves et adultes de Tétranyques	azocyclotin PEROPAL	30				++++	30	
	benzoximate ARTABAN	30				+	15	action larvicide de longue durée
	cyhexatin PLICTRAN, MITACID TECHN'ACID	30	+			++++	30	très rémanent surtout actif sur A. rouge
	fenbutatin oxyde TORQUE	50					7	Action progressive
	fenpropathrin DANITOL	7,5					21	on conseille une seule application au printemps
	propargite OMITE 57 EL	60				++++	21	A utiliser l'été par des T° supérieures à 20° C. En présence d'A. jaunes, utiliser 1 l/ha de spécialité commerciales ; en présence d'A. rouges, utiliser 1,5 l/ha.
Oeufs d'été Larves adultes de Tétranyques	bromopropylate NEORON	50	0			+++	15	application progressive efficacité maximum après quelques jours.
	cyhexatin + tétradifon MITACID, ACARYL PL, AKARTELON						30	conseillée à 1,5 l/ha de la nouaison à la véraison
	dicofol nombreuses spéc.	50	+		+		15	
	dicofol + tétradifon KELTHION						50	
	dioxathion + tétradifon OVICAR T						15	Dangereux pour les abeilles
	dicofol + diéthion ACAFOR						15	utilisation à 2 l/ha actif aussi sur érinose et acariose
Acariose de printemps	dicofol nombreuses spéc.	50					15	
	bromopropylate NEORON	50					15	
	oxydéméton-méthyl METASYSTEMOX R, ANTHONOX	25	++			+++	21	

++++ très toxique +++ toxique ++ moyennement toxique + peu toxique 0 neutre

P230

Carpocapse : évolution activée par les températures de ces derniers jours.
Le vol est commencé depuis le début du mois sauf en région tardive.

- 2 types de produits sont utilisables :
  - le diflubenzuron (DIMILIN) à 10 g ma/hl larvicide et ovicide. C'est le produit préservant le mieux les insectes utiles, mais il ne faut pas l'employer dans les vergers dont la production est destinée à l'exportation vers les ETATS UNIS ou le CANADA.
    Il est également efficace sur la mineuse cerclée. Interdit 15 jours avant la récolte.
  - les larvicides (sans action sur les oeufs) autorisés ou en APV (g ma/hl) (nombre de jours : délais d'emploi avant récolte).
    * produits également efficaces sur mineuses des feuilles.

azinphos éthyl et méthyl : 40 (nb spéc) (15 jours)
carbaryl : 75 (KUMITAL, SEVIN) (7 jours)
cyperméthrine : 3 (CYMBUSH, KAFIL SUPER) (7 jours)
* deltaméthrine : 0,75 (DECIS, DECIS FLOW) (sans délai)
dialiphos : 72 (TORAK) (1 mois)
diazinon : 30 (BASUDINE 20 LIQUIDE, DIAZITHRINE, KNOX OUT) (15 jours)
diéthion : 100 (RHODOCIDE) (15 jours)
diméthoate : 50 (nb spéc) (7 jours)
fenitrothion : 50 (nb spéc) (15 jours)
fenthion : 50 (LEBAYCIDE) (15 jours)
* fluvalinate : 14,4 (DOZ 70) (21 jours)
formothion : 50 (ANTHIO FORT) (7 jours)
malathion : 75 (nb spéc) (7 jours)
* méthidathion : 30 (ULTRACIDE 20) (15 jours)
* méthomyl : 75 (LANNATE 20 L) (7 jours)
oléoparathion : 20 + huile (nb spéc) (15 jours)
parathion méthyl : 30 (nb spéc) (15 jours)
parathion éthyl : 25 (nb spéc) (15 jours)
perméthrine : 4 (AMBUSH) (15 jours)
phosalone : 60 (AZOPHENE, ZOLONE) (15 jours)
phosmet : 50 (IMIDAN) (15 jours)
phosphamidon : 40 (DIMECRON 10) (21 jours)

ASSOCIATIONS : les mêmes que celles préconisées contre la Tordeuse Orientale du pêcher et, en outre :
azinphos éthyl + diéthion (SEPIZIN AC) (15 jours)
azinphos + diméthoate (CERITOX) (15 jours)
chlorophénizon + carbaryl (NAFTIL ACARICIDE) (7 jours)
chlorpyriphos éthyl + diméthoate (FINETYL D, SALUT) (21 jours)
Dose du fabricant.

Dans le cadre d'une lutte raisonnée (psylles, acariens, mineuses), seuls sont à retenir diflubenzuron (DIMILIN), phosalone (AZOPHENE, ZOLONE), phosmet (IMIDAN) et phosphamidon (DIMECRON 10) :
DIMILIN et IMIDAN ne sont pas efficaces contre les Pucerons verts.

Dates de la 1ère intervention :

PRODUITS / REGIONS	DIMILIN	LARVICIDES
précoces (CHAMBONAS, ST JUST)	déjà fait	vers les 28-30 mai
moyennes (ST SERNIN, GROSPIERRES, LUSSAS)	DES RECEPTION	vers les 3- 5 juin
tardives (MEYRAS, MONTPEZAT)	fin mai, début juin	attendre

VIGNE

Mildiou : attendez encore pour la 1ère intervention généralisée
Un 1er traitement pourra être envisagé uniquement :
- dans les vignes régulièrement les plus exposées au risque de mildiou
- pour les utilisateurs de produits à base de phosethyl AL (MIKAL, RHODAX, ALLIANCE).

Tordeuse de la grappe : nous en sommes aux premières pontes.
Le traitement éventuel contre la 1ère génération, visant les chenilles dans les glomerules sera préconisé dans un prochain bulletin.

Acariens : surveillez les populations d'Acariens jaunes.
Seuil d'intervention (tous acariens confondus) 70 % des feuilles occupées.
Produits : voyez P. 4
KELTHION : interdit 15 jours avant récolte
Le Tétradifon est homologué en association avec le prothoate sous le nom de TEDION EXTRA.
Il existe en outre des associations autorisées à la fois contre les acariens et les Tordeuses de la grappe.